

année après année, la ville change

L'essor de Versailles

octobre 1996—Prix : 10 F

La ville sous le regard de ses habitants

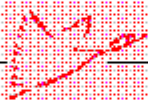
Le dossier

Les 15-24 ans à Versailles

Une part très significative de la population • Plus de 4 000 étudiants tous les jours à Versailles • Une vie quotidienne qui demande à être améliorée.

Pages 4 & 5

éditorial



A quoi mesure-t-on l'essor d'une ville ?

A la croissance de sa population sans doute.

Au développement de ses activités économiques certainement.

A sa vitalité intellectuelle et à la richesse de son expression culturelle aussi.

Au rôle qu'elle joue dans l'administration du territoire, dans sa sécurité, dans la justice qui y est rendue.

A la qualité de la vie offerte à ses habitants.

A son rayonnement international et à l'attention qu'elle porte à l'évolution du monde.

Tant il est vrai que l'essor d'une ville, c'est son développement, le contraire de son déclin ou de sa stagnation.

C'est à l'aune de ces critères que nous allons nous efforcer, année après année, d'apprécier ensemble, ce qu'il en est de l'essor de Versailles.

Rares sont les villes dont les habitants disposent d'une structure qui leur permet de se réunir en toute indépendance par rapport à leurs élus, en toute liberté par rapport aux formations politiques représentées dans leur commune, pour échanger leurs observations, confronter leurs points de vue et porter ensemble une appréciation sereine et lucide sur l'évolution de leur cité.

C'est le cas à Versailles depuis qu'un groupe de versaillaises et de versaillais soucieux de donner un nouvel élan à la vie démocratique de leur commune ont pris la décision en avril 1995 de créer l'association "Essor de Versailles" qui rassemble autour de cet objectif toutes celles et ceux qui sont épris de progrès dans la ville.

Car il faut bien le reconnaître, à Versailles comme dans bien d'autres villes, mais peut-être plus encore qu'ailleurs, le souci des affaires de la cité a été, et est encore pour une bonne part, abandonné à un petit cercle de notables locaux, sympathiques et dévoués à la ville peut-être, mais politiquement très consanguins.

Qu'ils aient été ou qu'ils soient aujourd'hui quelque peu malmenés, laminés voir même digérés par une formation politique dont le comportement est visiblement hégémonique n'y change rien. Pas plus que la présence symbolique au

Conseil Municipal de quelques opposants de service, représentant les formations politiques de gauche et d'extrême-droite. Ce qui importe aujourd'hui, c'est que les habitants de Versailles se manifestent et se mobilisent eux-mêmes sur les sujets de préoccupation qui les concernent le plus directement.

C'est dans cet esprit que l'association "Essor de Versailles" entend rassembler tous les habitants de Versailles qui sont épris du meilleur essor possible de leur ville, jugé au regard des valeurs qu'ils partagent et qui les animent.

Au premier rang de ces valeurs figurent la rigueur de gestion, le sens de la collectivité, le souci de la cohésion sociale et de la solidarité avec les plus démunis, et le goût de l'innovation.

Mouvement civique dont la vocation est exclusivement locale, l'association "Essor de Versailles" ouvre chaque année à l'automne des ATELIERS sur chacun des thèmes qui conditionnent le plus l'avenir de la ville, et elle en rend compte

Q De l'été 1995 à l'automne 1996, une année vient de s'écouler à Versailles.

Que retenir de cette première année ?

Que retenir de l'année qui vient de s'écouler à Versailles, et qui a vu se renouveler assez complètement l'équipe municipale ? Trois choses sans doute : que la physionomie de la ville a continué à changer; qu'il s'y est passé des événements intéressants, dont certains inattendus. Que tout cela enfin s'est opéré avec, de la part de nos édiles, ce souci de prudence dans la gestion qui reste une caractéristique bien versaillaise.

sommaire

Editorial

La ville sous le regard de ses habitants.

Page 1

Que retenir de cette première année ?

Une équipe encore incertaine.

Page 2

Chronique d'un événement inattendu : la grève de la faim à la cathédrale de Versailles.

Page 3

Les 15-14 ans à Versailles

Une part très significative de la population • Plus de 4 000 étudiants • Une vie quotidienne qui demande

La politique du vélo à Versailles.

Page 6

Petits faits, grande signification.

Page 7

Une nouvelle année s'engage à Versailles.

Les 6 ateliers d'essor de Versailles.

Page 8

En premier lieu, la physionomie de la ville a continué à changer au cours de ces douze derniers mois. En bien. Après la rénovation de la place du marché Notre-Dame qui a été appréciée par tous, même si certains déplorent qu'on n'ait pas réussi, ou pas voulu, la protéger

à être aménagés à l'européenne comme il convient aujourd'hui. L'innovation des couloirs réservés aux cyclistes en a surpris plus d'un, et mérite sans doute un commentaire particulier. Il est fait, par ailleurs, dans ces pages.

Dans cette ville dont la physionomie change de manière heu-

re", qui a eu un excellent retentissement au sein de la population. C'est aussi la célébration du 14 juillet qui a eu de quoi réjouir les républicains de la ville, et ils sont nombreux. Tous ces événements concourent à donner une image positive de l'animation et de la vie collective de notre cité. Mais

à côté de cela, il nous paraît nécessaire de mentionner deux événements inattendus : la grève des sapeurs-pompiers d'abord, qui a intrigué bien des versaillais et bien des visiteurs de notre ville, compte tenu de son impact très médiatique. Il est heureux qu'elle ait fini par se dénouer favorablement, quoique tardivement. L'occupation de la cathédrale et la grève de la faim menée par des parents étrangers d'enfants français ensuite, dont les causes et le retentissement dépassèrent largement le cadre de notre commune, mais dont les différents protagonistes, parents, associations, pouvoirs publics, autorités morales ont fait la démonstration qu'elle pouvait avoir une issue positive à la satisfaction générale, ou presque. On en trouvera le récit détaillé dans ces pages.

Derrière cette évolution, derrière ces événements, la gestion des affaires municipales a suivi son cours, et l'acte majeur en a été bien sûr la préparation et le vote du budget 1996. Il est clair que celui-ci est resté dans la ligne des précédents : pas trop d'innovations, une augmentation aussi limitée que possible des impôts locaux, même si la ville de Versailles occupe un rang très confortable sur ce point par rap-

Une équipe encore incertaine

Tandis que son prédécesseur a la sagesse de se faire discret, même s'il siège actuellement à l'Assemblée Nationale comme suppléant de notre ministre de l'Industrie et président du Conseil Général des Yvelines - c'est toujours l'entente entre les notables - notre jeune et dynamique nouveau Maire s'efforce de prendre les choses en main.

Il a pour lui la réputation de sérieux acquise à Versailles dans la gestion des dossiers de l'Enseignement. Mais il est à la tête d'un consortium de sensibilités et de solidarités politiques assez hétérogènes, sinon hétéroclites, dont la qualité première est de couvrir un large éventail électoral, mais dont le défaut constitutif est qu'il est difficile à arbitrer. Audes faits positifs relevés ci-contre, quelques réflexions, sinon quelques débats semblent s'être amorcés au Conseil Municipal sur des sujets sensibles comme le développement économique de la ville, l'action sociale et la politique de logement, mais ils ne sont pas allés bien loin pour l'instant.

Quant à l'entourage immédiat du Maire, il semble surtout plus soucieux de s'abriter derrière l'autorité du Maire que de prendre lui-même des initiatives ou d'arbitrer des choix.

Souffrant d'une "propagande" toujours un peu excessi-

avantage de la circulation automobile, les zones piétonnes sont vraiment apparues maintenant dans Versailles, rue Clémenceau et rue de Satory, à la satisfaction de tous, et les carrefours de la ville, les uns après les autres, commencent

reuse - même si certains s'inquiètent d'une éventuelle diminution des espaces verts - d'intéressantes manifestations se sont déroulées cette année. C'est d'abord la "Fête du vélo" qui a connu un réel succès. C'est surtout le "mois Moliè-

Chronique d'un événement inattendu

" Versailles, ville d'art et d'histoire "... Certes. Mais aussi sous les feux de l'actualité en tant que Préfecture d'un département contrasté : en effet, le 15 avril 1996, une grève de la faim est déclenchée par des parents étrangers d'enfants français dans un local de la Cathédrale St-Louis. Cette action a un caractère bien insolite à Versailles. Comment en est-on arrivé là ?

En juillet 1995, le Comité de Vigilance : " accueillir l'étranger " qui s'était constitué dans les Yvelines autour du MRAP, de la CIMADE, de la Ligue des Droits de l'Homme, et de l'UDASTI, et qui deviendra le " Collectif Étrangers Français en Yvelines " (C.E.F.Y) remet au Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines des dossiers de familles, mais à la fin septembre 1995, 8 dossiers seulement sur 64 ont obtenu une réponse favorable.

régularisation

Le Comité de vigilance organise alors une conférence de presse, envoie des pétitions et dépose de nouvelles demandes de rendez-vous appuyées par des rassemblements devant la Préfecture. Devant l'absence de résultats, les bureaux du Service des Étrangers à la Préfecture sont occupés le 22 novembre : à la suite de cela, un rendez-vous est obtenu avec le Préfet qui reçoit une délégation le 29 novembre en présence du Secrétaire Général de la Préfecture et du Chef du bureau des étrangers. Mais c'est seulement le 26 janvier 1996, que le Préfet, M. ÉRIGNAC, donne un engagement écrit qu'il avait laissé espérer lors de son entrevue, pour la délivrance d'autorisations de séjour portant la mention : " sera autorisé à travailler après validation de son contrat de travail par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi ". Il faut

savoir que précédemment la présentation d'un contrat de travail était exigée pour obtenir une autorisation de séjour portant la mention : " autorisé à travailler ". En février, avant même que cet engagement soit mis en place, M. ÉRIGNAC est remplacé à la Préfecture par M. SEILLER et il faut, comme 6 mois plus tôt demander un rendez-vous au nouveau Préfet... Retour à la case départ.

Le 22 mars, est organisée aux Mureaux une grande réunion publique " Pour que la France garantisse le Droit des Étrangers à vivre en Famille ". Elle rassemble près de 200 personnes, alors que le matin même à Paris les Africains réfugiés à St-Ambroise en sont expulsés. Comme aucune avancée de la situation n'est constatée dans les Yvelines, la détermination des familles se fait de plus en plus forte. Au cours d'une réunion du Comité de Vigilance le 26 mars, l'ensemble des familles refuse la simple occupation d'un lieu symbolique, et se déclare décidée à engager une grève de la faim. Grâce à l'entremise de la " Pastorale des Migrants " auprès de l'Évêché de Versailles, dont elle obtient l'accord tacite, il est convenu qu'elle se déroulera dans les locaux de la Cathédrale au début de la semaine suivante.

Cette grève de la faim dans les locaux de la Cathédrale St Louis à Versailles commence le

lundi 15 avril 1996, au moment où les africains qui ont occupé l'Eglise St Ambroise sont accueillis à la Cartoucherie de Vincennes, plusieurs célibataires ayant été expulsés entre-temps.

L'Évêque de Versailles, soucieux de la qualité de l'accueil et voulant éviter que se reproduise l'image négative donnée par les événements de St-Ambroise, passe chaque jour à la Cathédrale pour parler

" Pour que la France garantisse le Droit des étrangers à vivre en famille ".

avec les grévistes. Il fait diffuser un message d'information à tous les paroissiens de Versailles. De nombreuses personnes passent alors à la Cathédrale, des voisins en particulier, à titre individuel ou collectif, pour apporter leur soutien ou s'informer de la situation des grévistes. Toutes les tendances politiques sont représentées. Quelques réactions négatives, de chrétiens principalement, se manifestent, mais restent très réduites. L'accumulation de mesures et de projets de loi contraires aux Droits de l'Homme et en particulier au Droit de vivre en famille, favorise le développement d'un soutien élargi, dont celui du Député-Maire de Versailles, Etienne PINTE, qui intervient directement auprès du Préfet et qui demande entre autres la libération d'un Africain, non gréviste de la faim, venu demander sa régularisation à la Préfecture et conduit de là à l'Hôtel de police en vue de son expulsion.

motions de soutien

M. PINTE revient plusieurs fois après avoir insisté auprès du Préfet pour qu'il reçoive rapidement les représentants des grévistes et des organisations qui les soutiennent. Il sera conforté dans son action par MM. BORTRA et DAMIEN. Simultanément, après quelques discussions, le Conseil Municipal de Versailles vote une motion de soutien à l'action du Maire, qui reçoit l'approbation unanime des Conseillers Municipaux, à l'exception de ceux du Front National.

À Versailles, grâce aux médiations officielles, le Préfet accorde des engagements écrits qui doivent entraîner des régularisations de situation de la plupart des demandeurs. C'est ce qui se réalise progressivement malgré des difficultés heureusement surmontées. La grève de la faim à Versailles s'arrête avec succès le 27 avril 1996, mais d'autres ont démarré pendant ce temps : à Toulouse, à Paris rue Pajol, à St-Denis, à Lille, à Lyon... Plusieurs autres Préfectures prennent alors des dispositions similaires à celles prises à Versailles.

Versailles : la référence

Le cas de Versailles est devenu la référence. Un comité de suivi est mis en place par le Collectif en lien avec le Préfet : il vérifie l'application des mesures annoncées en faveur des dossiers de parents d'enfants français, qu'ils aient déjà été déposés ou qu'ils le soient à

Les jeunes de

Une part très significative de la population

Le dernier recensement date de 1990. Il nous apporte quelques informations précieuses sur les jeunes de 15 à 24 ans à Versailles. A cette époque, ils étaient 14 000 habitant Versailles, ce qui représente 15 % de la population.

Parmi ces 14 000 jeunes, il y avait 1 000 étrangers dont 350 portugais, 150 ressortissants des autres pays

de la C.E.E. et 150 maghrébins. **Que font ces jeunes en 1990 ?** La grande majorité, 10 000, poursuit des études, mais 3 500 sont dans la vie active et 500 au chômage ...

Ils sont en majorité issus des catégories socio-professionnelles les plus aisées, et il n'y a que 800 fils ou filles d'employés et 500 fils ou filles d'ouvriers. 700 d'entre eux sont mariés, 250 sont militaires, 500 vivent en internat

3

questions qui appellent une réponse :

Que faisons-nous pour les 500 jeunes, 800 peut-être aujourd'hui, qui sont au chômage dans notre commune ?

Que faisons-nous le logement des étudiants ?

Comment accueillons-nous les 1 000 jeunes étrangers qui résident à Versailles ?

Plus de 4 000 étudiants tous les jours à Versailles

L'observatoire de la vie étudiante mis en place à l'Université de Versailles-St-Quentin nous apporte des informations assez précises sur la vie des 4.000, et bientôt 5.000 étudiants de l'Université qui fréquentent tous les jours notre commune.

Comme le rappelle l'encart sur l'Université de Versailles-St-Quentin, ce sont tous des étudiants en Sciences, Mathématiques, Physique, Informatique, Sciences de la Matière, Sciences de la Vie.

un choix de proximité

Comme leurs camarades des s i t e s de St-Quentin et de Vélizy 80 % d'entre eux sont issus des catégories socio-professionnelles les plus aisées. Un sur quatre est originaire de Versailles même et autant des communes avoisinantes. Un troisième quart vient des autres communes des Yvelines, et un quart seulement de la Région

Parisienne hors Yvelines. Leur choix de l'Université de Versailles-St-Quentin procède donc d'un choix de proximité. 90 % d'entre eux vivent chez leurs parents et 85 % sont assistés financièrement par leur f a m i l l e .

Il faut se rappeler qu'il n'y a pas de foyers d'étudiants à Versailles. Il faut savoir aussi que 30 % des étudiants ont une relation de couple, mais que 2 % seulement vivent en couple, cette proportion m o n t a n t à 8 % en 2^{ème} cycle.

activité rémunérée

Un étudiant sur trois exerce une activité rémunérée pendant tou-

te l'année, essentiellement des cours particuliers et des gardes d'enfants, qui lui rapporte un peu moins de 2 000 Francs par mois. Cette proportion double 2 en 2^{ème} cycle.

Près d'un sur deux réussit également à avoir une activité rémunérée l'été.

Un sur deux pratique un sport et un sur quatre fait du bénévolat. Leurs distractions principales sont le cinéma, les dîners

Ce premier dossier aborde plus particulièrement la question des jeunes universitaires.

Il ne s'agit là que d'une première étape que nous allons poursuivre au cours de l'année 1996/97.

“ Aux élections municipales de juin 1995, 15 % des électeurs versaillais ont voté pour la liste “INITIATIVE JEUNE”

”

15 à 24 ans

à Versailles

Une vie quotidienne qui demande à être améliorée

L'importance des communications, pour les étudiants comme pour la ville n'est plus à démontrer : on vient étudier à Versailles de Rambouillet, mais des Mureaux on va étudier à Paris, et aller à l'U.T. de Vélizy en bus n'est pas toujours facile ni rapide.

60 % des étudiants prennent les transports en commun, 12 % leur vélo. Les autres vont à pied ou en voiture.

Le site de Versailles, avenue des États-Unis est excentré, et étudier dans plusieurs lieux dispersés complique la vie des étudiants. Ainsi, certaines formations ont des cours à St-Quentin et à Versailles, et même à Versailles, les implantations se multiplient : le Centre Blaise Pascal, rue de Latre de Tassigny devient important, et il est question de " récupérer " la

D.D.A.S.S., boulevard du Roi, pour l'Université. Un regroupement des sites de Versailles est-il envisageable ? Une chose est claire en tous cas et importe aux étudiants comme à la ville : les étudiants sur Versailles ne vont guère en ville s'ils ne sont pas versaillais.

tarif réduit ?

Le bus de la Gare des Chantiers va directement à l'Université : gain de temps. Mais il ne permet pas aux étudiants d'aller au centre. Il faudrait une navette de l'Université pour faire communi-

quer les sites entre eux et avec le centre ville, ou les centres-villes : le quartier de Montreuil, par exemple, est le plus proche de l'avenue des États-Unis : ne peut-on y faciliter la venue des étudiants ?

A cela s'ajoute le tarif des bus : avec le système des sections, on a vite fait d'utiliser 2 sections, pour aller en ville : trop cher ! Ne peut-on avoir un billet pour un trajet, même avec changement, ou pour une heure ? Et un tarif réduit pour les étudiants ?

Reste enfin le problème des parkings : si on veut éviter mille gênes aux riverains, ne serait-ce pas à la ville de prendre ce dossier en main ?

sport universitaire

Une autre préoccupation des étudiants est celle des restaurants universitaires, car 80 % des étudiants prennent leurs repas de midi sur place. Il y a un restaurant universitaire, trop peu connu, aux Petites Écuries, dans les locaux de l'école d'Architecture, et un, avenue des États-Unis, avec une brasserie, qui est, elle aussi gérée par le C.R.O.U.S., sans qu'il se fasse pour autant concurrence à lui-même. Un autre souci concerne les bibliothèques et les librairies : comment travailler avec une bibliothèque universitaire qui ouvre tard, ferme tôt, et reste fermée en

fin de semaine ? La bibliothèque municipale n'a certes pas pour vocation de remplacer la B.U. quand elle est fermée. Mais une ville universitaire devrait se soucier de soutenir davantage de grandes et bonnes librairies concurrentes. Le sport enfin : on a vu qu'un étudiant sur deux fait du sport. L'U.V.S.Q. a une réputation sportive. Les équipes de foot à Versailles, et de rugby à St-Quentin sont bonnes. Il y a un terrain de basket, un de volley. Mais rien pour le hand-ball. Et le gymnase, où se pratiquent les autres sports, serait à rénover. La ville ne peut-elle pas faire

Une suggestion

Instaurer un réel partenariat Ville-Université dans 5 domaines :

- les transports,
- les bibliothèques et librairies,
- le sport,
- le regroupement des sites universitaires,
- le logement des étudiants.

L'Université semble la plus demandeuse de

Le dossier a été réalisé par l'atelier "jeunes" avec le concours de versailles de 15 à 24 ans engagés dans divers mouvements, et la participation de l'association Lutèce Jeune

dossier

L'université de Versailles - St-Quentin-en-Yvelines

Elle a été fondée en 1991. Elle accueille aujourd'hui 10 000 étudiants et bientôt 15 000 dans ses 3 cycles :

- le 1^{er} cycle conduit à un D.E.U.G. ou à un D.U.T. (Bac +2)
- le 2^{ème} cycle conduit à la licence (Bac +3) et à la maîtrise (Bac +4).
- le 3^{ème} cycle conduit au D.E.A. ou au D.E.S.S. (Bac + 5)

Les étudiants sont répartis sur trois sites :

- A Vélizy, l'U.T. avec 800 étudiants en 1996
- A ST-Quentin-en Yvelines, les Lettres, les Sciences Humaines et Economiques et le Droit, avec 4 700 étudiants en 1996.
- A Versailles, les Sciences avec 4 000 étudiants en 1996.

Les 4/5 èmes de ces étudiants proviennent des Yvelines.

La politique générale de l'Université est claire et mérite d'être soutenue : pour éviter que les gains de proximité ne profitent qu'aux premiers cycles, et que les étudiants ensuite ne se transfèrent sur Paris ou Nanterre, la carte de la spécialisation et de la performance va être jouée délibérément : création de D.E.S.S., de nombreux D.E.A. de laboratoires spécialisés. L'Université de Versailles-St-Quentin entend être une université à part entière.

Cependant, chaque année 500 étudiants quittent l'Université à



L'usage de la bicyclette n'est sans doute pas la panacée contre l'envahissement des rues par la circulation automobile, et il ne représente qu'une alternative limitée à l'utilisation des transports en commun.

Néanmoins, celui qui possède vigueur et bonne santé, ne dispose d'aucun moyen de locomotion plus souple, plus hygiénique, plus performant, plus économique, tant pour des promenades à faible ou moyenne distance, que plus utilitairement, pour des trajets domicile-

A cet égard, c'est en fonction d'au moins deux critères fondamentaux qu'il convient d'apprécier la validité de ces aménagements et, par voie de conséquence, la crédibilité de la politique de la municipalité en faveur du vélo

Le premier est une exigence absolue de sécurité : tout adul-

que les autorités municipales appellent des "zones de circulation douce", comme les rues étroites et commerçantes, ou comme les contre-allées des grandes avenues.

Mais il est permis de douter que, dans leur conception actuelle, les "bandes cyclables" réservées aux vélos

AVEZ-VOUS VU ?

Il en reste quelques exemplaires disponibles en librairie à Versailles notamment chez Gibert Joseph : 62, rue de la Paroisse, et au relais H de la gare Rive Droite. Vous pouvez aussi vous le faire adresser sur simple appel téléphonique au secrétariat de l'Association :

La politique municipale en faveur du vélo répond-elle aux besoins des Versaillais ?

école ou même domicile-lieu de travail, et pour des déplacements fractionnés : porte à porte ou magasin à magasin.

bonnes intentions

C'est pourquoi les Versaillais auraient tort de ne pas se féliciter des bonnes intentions de leur municipalité pour développer la pratique du vélo dans leur cité où tout conspire à l'encourager : le terrain plat, hormis de rares exceptions, la faible pollution atmosphérique, la dispersion des centres commerçants aussi bien que des établissements scolaires du second degré, l'attrait des allées du parc du Château ou, à peine plus loin, celui des circuits cyclistes en site propre de la vallée de Chèvreuse ou de la forêt de Marly ...

Mais encore faut-il que les aménagements réalisés ou promis par la Ville, à l'occasion de la Fête du vélo du 12 mai 1996, correspondent véritablement aux besoins et aspirations des cyclistes versaillais présents ou à venir.

te ou enfant circulant en vélo sur une voie cyclable doit, à tout moment et partout, être protégé du risque qu'un véhicule automobile le heurte ou le renverse.

Le deuxième est l'indispensable continuité des voies cyclables : depuis tout point de départ, on doit pouvoir se déplacer à bicyclette vers un autre endroit, sans rupture ni allongement excessif de son itinéraire.

Pour ce qui est du principe de sécurité, les aménagements réalisés ou prévus à Versailles sont loin de le respecter, à première vue.

On peut sans doute se fier aux services techniques de la ville pour admettre que la cohabitation des cyclistes et des autobus sur les voies réservées à ceux-ci ne présentera pas grand danger pour ceux-là. On peut aussi admettre, encore que cela soit un pari hasardeux, qu'à la longue les cyclistes finiront par circuler sans trop de risque, concurrentement aux automobiles, dans ce

présentent, sur la plupart des sites où elles ont été installées, un degré de sécurité suffisant. Il n'est en effet qu'à regarder

“ Il est permis de douter que les bandes cyclables, dans leur conception actuelle, présentent un degré de sécurité suffisant ”

attentivement la photo publiée en haut et à gauche de la page 22 de la revue "Versailles" d'avril 1996 pour se rendre compte que les cyclistes ne disposeront pas sur ces bandes d'un espace assez grand pour éviter le choc des portières des véhicules stationnés à côté si elles s'ouvrent brusquement. De même, il suffit de ne faire que quelques pas rue Maréchal de Lattre de Tassigny, dans le sens place Houdon-rue Debasseux, pour s'apercevoir qu'on a tant rogné sur la voie réservée aux automobilistes, pour matérialiser au sol l'apparence d'une étique bande cyclable, qu'à tout moment autobus et camionnettes sont obligés de mordre sur la ligne continue qui sépare

en deux la chaussée, contraignant ainsi les véhicules qui roulent en sens inverse à déborder sur la pseudo-voie réservée aux vélos. Et ce ne sont là que deux exemples que l'on pourrait multiplier quasi indéfiniment. Pour ce qui est maintenant de la continuité des itinéraires proposés aux cyclistes, on est tenté de se demander si les services techniques de la ville y ont même songé un seul instant, tant les pictogrammes qui les matérialisent au sol mettent de malice à disparaître puis à réapparaître au gré d'on ne sait quelle fantaisie ...

Doit-on déduire de ces remarques de simple bon sens que la politique de la municipalité en faveur du vélo n'est qu'un dérisoire faux-semblant ? Et du même coup, abandonner à tout jamais l'espoir qu'un jour enfin les cyclistes acquièrent droit de cité à Versailles ?

concertation

Non sans doute, mais encore faudrait-il pour cela que les élus

Petits faits, grande signification

Un record très discret

Versailles, chacun le sait, est le siège du Conseil Général des Yvelines. Mais sait-on à Versailles que cinquante personnes ont été mises en examen dans le dossier de corruption du Conseil Général des Yvelines ? A ce jour, c'est un record national toutes catégories. Un record sur lequel chacun reste très discret en ville. Or, de deux choses l'une : ou bien il s'agit d'une banale et condamnable dérive individuelle d'hommes et de femmes qui se sont personnellement enrichis, et dans ce cas, la procédure de renvoi en correctionnelle ne saurait tarder. Ou bien il s'agit du financement illégal d'une ou de plusieurs formations politiques, et dans ce cas le citoyen élec-

Le citoyen de Versailles aurait-il été entendu ?

Au printemps 1995, l'auteur de "On l'appelle Versailles ..." observait que la plupart des communes d'Europe avaient adopté les carrefours dits "en rond-point à l'européenne", mais que la ville de Versailles était une des rares villes de France qui ne l'avait pas encore fait. Dix-huit mois plus tard, chacun peut observer que progressivement, discrètement mais efficacement, les carrefours de notre ville sont transformés les uns après les autres, et sont adaptés à la norme européenne. A commencer par le rond-point de la Paix à Glatigny qui faisait l'objet d'un commentaire savoureux de la part de l'auteur.

Le citoyen de Versailles aurait-il été entendu ? Chacun peut s'en réjouir. Mais au fait : à quand la transformation de la Place de la Loi en rond-point à l'européenne ?

Bienvenue aux touristes étrangers

Juillet 1996, 11h du matin au terminus de la ligne "B" de la S.T.V.U. à Porchefontaine. Un couple de jeunes touristes étrangers monte devant moi dans l'autobus. A l'évidence ce sont des allemands. Ils viennent du terrain de camping municipal qui est à deux pas d'ici.

- "Pour le château, s'il-vous-plaît, deux places".

- "C'est 12 francs" répond le conducteur de l'autobus.

Le jeune allemand sort un billet de 200 francs.

- "Je n'ai pas de monnaie", lui répond le conducteur. "Allez faire de la monnaie".

Désappointé, le garçon ne comprend pas très bien ce qu'a voulu lui

dire le chauffeur. Il se retourne vers sa compagne, mais réalise à ce moment

que nous sommes plusieurs à attendre pour monter dans l'autobus.

Il juge plus raisonnable d'en descendre.

Le bus ferme ses portes, et s'en va benoîtement vers le château.

Nos deux jeunes touristes se retrouvent désarmés sur le trottoir, avec leur billet de 200 francs à la main.

Aucun d'entre nous, ni le conducteur, ni moi, ni aucun autre voya-

Royale signature

La rue de la Paroisse était interdite à la circulation le samedi précédant Noël et les infortunés automobilistes qui tentaient de garer leur véhicule dans le parking du marché étaient vivement incités par une quinzaine d'agents de la force publique à faire un large détour ...

La première surprise passée, car c'était une belle surprise que de voir la force publique réapparaître massivement après 5 semaines d'absence de nos carrefours saturés par les grèves que l'on sait, on se posait la question d'une telle agitation aussi peu favorable au commerce de proximité.

Ce n'était en fait qu'un auteur, premier Ministre récemment libéré par le suffrage universel de ses lourdes charges, qui honorait une librairie versaillaise d'une séance de signature très privée. On frémit donc en pensant à la paralysie de la région parisienne que pourraient provoquer Messieurs CHABAN-DELMAS, MESSMER, COUVE de MURVILLE, BARRE, MAUROY, FABIUS, ROCARD, ou Mme CRESSON, s'ils décidaient un jour d'aller très démocratiquement acheter leur baguette de pain en ville, ou y distribuer des cartes postales.

J'ai lu cet été

"ON L'APPELLE VERSAILLES ..."

Une ville sous le regard d'un citoyen . (*)

"Heureux habitants de Versailles !" reconnaît d'entrée de jeu et très loyalement l'auteur. Ils habitent une ville dont chacun peut apprécier facilement les charmes, mais dont il découvre vite les faiblesses. "Mais qui gère donc cette ville ?" se demande-t-il bientôt, et il esquisse une galerie de portraits des élus et des instances municipales au printemps 1995, qui n'a rien perdu aujourd'hui de sa saveur.

Voilà qui donne à réfléchir. "Si nous n'y prenons

pas garde ..." quatre scénarios funestes peuvent sceller l'avenir de notre ville. Alors ? Eh bien, "l'avenir de Versailles est entre nos mains". S'appuyant sur le vœu profond des habitants de Versailles, l'auteur énonce cinq exigences pour l'avenir de la ville, et invite tous les habitants de Versailles à se mobiliser dès à présent pour son essor.

Un an après sa parution, ce livre reste bien d'actualité.

Dernière minute

La Commission extramunicipale de la jeunesse, installée avec un assez bel effet d'annonce il y a quelques mois à peine par le Maire de Versailles, s'est éteinte d'elle-même dès cet

Une nouvelle année s'engage à Versailles

Au moment où chacun d'entre nous s'acquitte de ses impôts locaux, nous devons nous interroger sur ce qui se prépare ou qui est déjà engagé pour l'année à venir.

Les aménagements vont se poursuivre dans la ville, particulièrement le chantier de la rue Mermoz, et la transformation progressive de plusieurs axes de circulation. Ils retiendront toute notre attention. En même temps, deux écoles,

l'école Edme-Frémy et le collège de Montreuil, vont faire l'expérience de nouveaux rythmes scolaires. Cette innovation à Versailles mérite d'être observée et suivie avec soin par toutes les familles. Nous ne savons pas encore ce

que seront les grandes journées ou les grandes manifestations culturelles de la ville au printemps 1997, mais nous savons, par contre, que la grande affaire de notre commune c'est désormais le devenir des 32 hectares de Satory qui

vont être transformés pour devenir un pôle d'Activités Civiles dans le cadre du protocole d'accord signé en mai dernier entre la ville et le GIAT. C'est là incontestablement, une des clés de l'avenir pour notre ville, et nous devons nous montrer très vigilants sur ce sujet, au moment où la réduction programmée du budget de la Défense Nationale va peser de manière malheureusement très significative sur la ville.

Versailles va-t-elle cesser d'être une ville essentiellement administrative pour devenir une ville de matière grise, incluant un développement universitaire important ? Au-delà des discours, il faudra regarder les faits.

L'année qui vient sera aussi l'occasion de faire un premier point sur les " Conseils de quartiers " qui se sont mis en place cette année avec, c'est le moins qu'on puisse dire, une sage lenteur.

Tous ces sujets seront étudiés et suivis avec soin dans les 6 ateliers qui sont organisés cette

Les 6 ateliers d'Essor de Versailles

Six ateliers seront proposés cette année aux adhérents de l'Association "Essor de Versailles" à l'occasion de leur réunion de rentrée, mardi 12 novembre 1996 à 20 h45 au Centre Huit : 8, rue de la porte de Buc à Versailles. Ces ateliers seront ouverts à tous les habitants de la ville qui veulent travailler sur ces thèmes au cours des huit mois qui viennent.

ATELIER 1 :
" Comment vivent réellement les Versaillais ? "

Faut-il être riche pour habiter Versailles ?
La vie quotidienne à Versailles est-elle facile ?
La ville de Versailles fabrique-t-elle de l'exclusion ?

ATELIER 2 :
" Que valent les équipements et les services publics de la ville de Versailles ? "

Comparés à ceux de villes françaises de même taille. Jugés par leurs utilisateurs versaillais.

ATELIER 3 :
" Qu'en est-il de l'essor économique de Versailles ? "

La ville administrative serait-elle en train de devenir une ville de matière grise ? Sait-on en mesurer toutes les conséquences ?

ATELIER 4 :
" A quoi servent les Conseils de quartiers ? "

Quel rôle jouent-ils effectivement dans les décisions municipales ? Qu'en pensent les intéressés, et qu'en savent les Versaillais ?

ATELIER 5 :
" Comment les versaillais communiquent-ils entre eux ? "

Par les hebdomadaires et périodiques à diffusion générale : " Toutes les Nouvelles de Versailles ", la revue municipale, " Fraternité Yvelines " ...

Par les bulletins et publications particulières : Bulletins d'Associations, journaux de quartier, publications confessionnelles. Existe-t-il à travers cela une vraie convivialité versaillaise ?

ATELIER 6 :
" Versailles et sa jeu-

l'essor de Versailles

Publication de l'association "Essor de Versailles"
B.P. 261 78000 VERSAILLES
Tél : 01.39.51.88.12

Directeur de la publication : Olivier THIERRY D'ARGENLIEU
Rédacteur en chef : Alain GUYON

Comité de rédaction : Charlotte COULON, Françoise COUTAUX, Eliane GAILLARD, Gabriel GOSSELIN, Monique PASDELOUP, Serge PEYRET,
Maquettiste : Sylvain DISSARD
Photogravure et impression : MICROPUBLI. 01. 30.

Mme, Mlle, M. :

adresse : Tél :

- Je souhaite recevoir une documentation sur l'association "Essor de Versailles".
 Je suis intéressé par le thème de l'atelier n° ... et je vous remercie de prendre contact avec moi à ce sujet.
 Je souhaite adhérer à l'association "Essor de Versailles" et verse ci-joint ma cotisation 1996, soit 100 F (de préférence par chèque à l'ordre de l'Essor de Versailles).
 Je souhaite recevoir ... exemplaires du bulletin "l'Essor de Versailles" octobre 1996, prix 10 F.